

Déclaration de conformité CE N.º CEA-SV03/2025

conformément à l'annexe V du règlement (EU) 2024/1781

1. **Code d'identification du produit**
Poêle Cristal 80 Trifacial Vermiculite

2. **Nom commercial et adresse de contact du fabricant**
C&A CHAMA, LDA
Rua da Lagoa, Lote10, Zona industrial de Oiã, 3770-068 Oiã, Aveiro - Portugal

3. **La présente déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant**
La présente déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 2.

4. **Objet de la déclaration**
Appareil à biomasse pour le chauffage domestique local, sans production d'eau chaude

5. **L'objet de la déclaration mentionnée au point 4 est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union européenne applicable**

Règlement (UE) n° 305/2011 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2011 établissant des conditions harmonisées pour la mise sur le marché des produits de construction.

Règlement (UE) 2015/1185 de la Commission du 24 avril 2015 portant application de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences en matière d'écoconception applicables aux appareils de chauffage locaux à combustible solide.

Règlement délégué (UE) 2015/1186 de la Commission du 24 avril 2015 complétant la directive 2010/30/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne l'étiquetage énergétique des appareils de chauffage locaux.

6. **Norme harmonisée**
EN 16510-2-1:2022

7. **Organisme notifié et Rapport d'essai**
CEIS - CEE-0316/25-1

8. **Référence à d'autres dispositions applicables de la législation de l'Union**
Non applicable

9. **Nom et fonction**
Celso Batista
Associé directeur général

10. **Informations complémentaires :**
Le règlement (UE) 2024/1781 établissant le cadre pour la définition des exigences en matière d'écoconception applicables aux produits durables abroge la directive 2009/125/CE. Les exigences en matière d'écoconception applicables au présent produit sont actuellement définies par le règlement (UE) 2015/1185.

Année d'apposition du marquage CE : 2025

Oiã, 17-09-2025

